



Accompagner à Domicile
pour Préserver l'Autonomie

L'association ADPA (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie) vous invite à assister à sa **conférence de presse** qui aura lieu le :

Jeudi 29 Juin 2023 à 14h30

dans les locaux de son siège social
7, rue du Tour de l'Eau à St Martin d'Hères

Merci de nous confirmer votre présence par retour de mail.

Lettre ouverte d'un Aide à domicile à l'ADPA Le Titanic et l'ADPA, même destin annoncé

Il y a un peu plus d'un siècle sombrait dans les eaux glacées au large de Terre Neuve, le transatlantique Titanic déroutant, pour lui venir en aide, de nombreux navires.

Aujourd'hui le modèle du maintien à domicile de nos séniors coule et personne ne veut regarder son naufrage ni lui porter assistance.

Pourtant, depuis déjà de nombreuses années, la structure imposante laisse apparaître des faiblesses annonciatrices d'un prochain désastre. La mise en carène de notre bateau a bénéficié d'un calfatage mais celui-ci continue à laisser voir des voies d'eau.

Combien y aura-t-il de survivants à pouvoir se relever ?

Qu'advient-il de nos patients, de nos bénéficiaires quand les soutiers du maintien à domicile préféreront rester à terre ?

Cette nouvelle réalité est déjà en marche. Rien ni personne ne prend le problème à bras le corps. Tous nos politiques se renvoient le problème par pur jeu politicien ou par déni. Ils espèrent peut-être que les cicatrices profondes disparaissent d'elles-mêmes.

Certains diront que le modèle associatif subventionné et tenu à bout de bras a fait long feu. Qu'il est temps de laisser les acteurs privés prendre le relais de cet ancien modèle poussiéreux. Il n'en est rien ! Tous les modèles confondus du maintien à domicile souffrent avant toute autre chose d'un syndrome aigu de non-attractivité de ces métiers. Les secteurs privés et associatifs ne parviennent plus à endiguer la désertion du navire.

La cause première étant le sous financement institutionnel systémique des pouvoirs publics. Ils ont cru depuis longtemps que le vivier de candidats était un puits sans fond. Ils ont pensé que les personnels pourraient continuer à être corvéables à souhait. La crise Covid est passée entre temps et ce qui était supportable avant ne l'est plus.

Que proposent les autres secteurs en tension ? Le transport se réinvente, l'hôtellerie restaurant leur emboîte le pas. Ils revisitent leur modèle pour continuer à exister. La solution du problème passe par une reconnaissance salariale et organisationnelle des collaborateurs. Nous devons également changer de logiciel. Mais ceci ne peut se faire qu'avec une volonté politique affirmée. Quid de nos financeurs qui ne daignent pas consentir à une revalorisation des tarifs et à un changement de paradigme libérant des marges de manœuvre financières pour leurs prestataires.

Les métiers de l'aide et du soin ont changé. Aujourd'hui une aide à domicile effectue un travail multitâche : Elles, ils convoquent des expertises au quotidien

Elles, ils effectuent encore certes l'entretien au sens large du lieu de vie mais plus que !

Elles, ils réalisent des actes de nursing, de toilettes, de maniement de matériels médicaux, d'actes administratifs, de coordination avec les autres intervenants.

Elles, ils sont de véritables vigies de l'état de santé et émotionnel de leurs bénéficiaires.

Comme de trop nombreux secteurs le glissement de tâches est devenu une règle dont tout le monde s'arrange. La liste ne saurait être complète sans la notion de lien social que chaque collaborateur effectue au quotidien.

Ainsi, elles, ils remettent l'ouvrage sur le métier à chaque intervention.

Notre métier est un métier de savoir-faire autant que de savoir-être. Que voulons-nous demain ? La société dans sa totalité doit s'interroger sur la prise en charge à domicile de nos aînés, qui dans l'absolu ne va faire que croître. Aujourd'hui ce sont eux, demain, cela sera peut-être vous. Voulons-nous être précurseurs et moteurs dans notre approche du maintien à domicile ou serons-nous toujours à la traîne de ce qui existe en mieux ailleurs en Europe ?

Les intervenants à domicile, véritables clés du problème, veulent plus que de la reconnaissance qui elle-même fait déjà défaut. Elles, ils souhaitent une réorganisation du travail réinventée qui ne les oblige pas à donner 12 heures de disponibilité par jour à leur employeur pour un salaire au SMIC. Elles, ils ne veulent plus de planning erratique les privant d'une vie privée.

Reconnaître ses torts ou ses manquements est le début de la solution. Nous demandons donc aux décideurs de battre leur coulpe pour un futur meilleur pour leurs populations concernées dont ils ont la responsabilité et celle des professionnels qui leur apportent ce service. Nous ne voulons plus être des professionnels de 3ème classe !

Dans la marine, il y a un armateur qui prend les risques financiers, un capitaine à la barre qui les minimise, un équipage qui se reconnaît et qui trouve sa place, pour permettre à chacun de réaliser ses objectifs respectifs.

A quel que soit le niveau de la chaîne où vous vous situez, chacun doit être acteur de la réussite de tous.

Nous souhaitons qu'il en soit ainsi dans nos structures d'Aide pour le bien commun.

Éric Perrichet

Aide à domicile

Élu du CSE de l'ADPA.